

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX, D'ENTRETIEN OU DE NETTOYAGE
SUR UN COURS D'EAU**

(champ obligatoire en vert clair à renseigner impérativement)

I - DEMANDEUR :

a) Personne physique

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone (fixe et mobile) :

b) Personne morale

Nom de l'organisme ou raison sociale :

Forme juridique :

Adresse du siège social :

Représentée par :

En qualité de :

N° d'inscription (RIDET, RC, RCA, etc) :

Qualité du demandeur à l'égard des parcelles concernées * :

Propriétaire

Locataire

Autre (préciser):

II - LOCALISATION :

Nom du cours d'eau concerné :

Commune :

Lieu- dit :

Coordonnées (lambert NC) du point
amont des travaux: X = Y =

Coordonnées (lambert NC) du point
aval des travaux: X = Y =

N° du lot, Section du cadastre :

N° inventaire cadastral :

N° permis de construire :

Nom(s) et prénom(s) du (ou des)
propriétaire(s) :

Joindre un plan ou un schéma de localisation présentant le positionnement des différents types d'interventions sollicités et si

possible le positionnement des enjeux à préserver ainsi que les voies d'accès.
 Joindre quelques photos illustrant la problématique et les enjeux.
 Si les voies d'accès concernent d'autres propriétaires, joindre une autorisation de passage signée.
 Contact des propriétaires riverains pour leur information des éventuels travaux.

III- DESCRIPTION DE L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTIONNEMENT :

Description générale du projet :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Description des mesures envisagées pour préserver l'environnement pendant les travaux :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Type d'intervention et appréciation quantitative*				
<u>ENTRETIEN DU COURS D'EAU</u> <u>(NB1*)</u>	Linéaire (m)	Epaisseur moyenne (m) à curer	Volume estimé (m3)	Type / observations / nature des matériaux
Enlèvement manuel d'embâcles				
Enlèvement mécanique d'embâcles				
Remodelage, recentrage des écoulements				
<u>AMENAGEMENT OU ENTRETIEN D'UN AMENAGEMENT</u> <u>(NB2*)</u>	Linéaire (m)	Volume estimé (m3)	Type / observations / nature des matériaux	
Enrochement bicouche avec géotextile ou autres ouvrages de génie civil				
Gabion souple ou électro soudé				
Fascine , Génie végétal				
Travaux revégétalisation des berges				

NETTOYAGE D'UN COURS D'EAU (NB3*)	Linéaire (m)	Volume estimé (m3)	Poids estimé (t)	Type / observations
Enlèvement de déchets de grosse taille (en tonne)				
Enlèvement de déchets de petite taille (en m3)				

Enjeux justifiant les travaux* :	Qté	Surface (ha)	Nature
Infrastructures			
Habitations concernées			
Cultures			
Hydraulique, Inondations			
Salubrité publique			
Autres (préciser):			

Contraintes existantes :	Nature	Solution proposée pour lever la contrainte	
Accès au Chantier *:	Oui Non		
Chantier mécanisable *:	Oui Non		
Existence d'ouvrage de franchissement à moins de 300 m *:	Oui Non	en amont	en aval
L'ouvrage a-t-il fait l'objet d'une demande d'Occupation du Domaine Public Fluvial:	Oui Non	N° Ref. Arr GNC:	
Autres contraintes à préciser :			

Estimatif des travaux	
Volume des déblais / remblais : m3
<i>(valeurs approximatives données à titre indicatif)</i>	
Engins / outils utilisés pour les travaux :
Matériaux utilisés pour les travaux :
Nature des matériaux à évacuer :
Zone de dépôt des matériaux évacués :
Budget estimatif des travaux : F

Planning prévisionnel de réalisation	
Date de début :
Date de fin :
Durée (maximum 12 mois entre la

Je soussigné(e), certifie les renseignements ci-dessus exacts
à, le

Le demandeur,
(Signature)

* rayer les mentions inutiles

NB1* : Les obligations de la Nouvelle-Calédonie restent limitées aux travaux qui permettent le libre écoulement de la crue annuelle ordinaire dans le lit mineur et qui maintiennent ce lit dans un bon état écologique.

NB2* : Les opérations d'aménagement devront faire l'objet au préalable d'une autorisation d'occupation du domaine public fluvial délivrée par la Nouvelle-Calédonie.

NB3* : Le nettoyage des cours d'eau vise à collecter des déchets solides d'origine humaine, visibles à l'oeil nu, non biodégradables, flottant en surface ou gisant immergés dans le cours d'eau ou déposés sur les berges (maximum 4 m de distance du bord du cours d'eau).

Sont distingués : les déchets de petite taille d'un poids inférieur à 1kg et les déchets de grosse taille d'un poids supérieur à 1kg.